

## Itinéraire cyclable de longue distance W9

### Descriptif détaillé de l'étape 5 – Bastogne - Martelange - 26 km

<u>Km</u>	<u>Lieu</u>	<u>Direction</u>	<u>Instructions</u>
0,0	Ancienne gare de Bastogne, place de la Gare		Face à la gare de Bastogne-Sud, prendre à G puis tout de suite à D Longer deux places de stationnement pour les bus. S'engager en face sur un chemin en pavés. On remarquera au sol quelques vestiges des rails de l'ancienne gare.
	Le chemin commence à monter vers un groupe de maisons	←	Prendre à G un chemin asphalté puis empierré (pas de signalisation à ce jour) entre les clôtures traversant les prairies. Vous êtes sur le Pré-RAVeL de l'ancienne ligne 163, section Bastogne-Libramont.
0,8	Passage sous la N4	↑	
1,8	Dans un hameau (Isle-le-Pré), carrefour à l'angle d'un bois. Ancien passage à niveau : un coupon de rail subsiste dans la chaussée.	←	Quitter le Pré -RAVeL, prendre à G.
2,0	Traversée de la N85, chaussée de Bastogne. Bonne visibilité, mais prudence vu le trafic et la vitesse.	↑ ▲	Continuer tout droit vers Assenois.
2,6	Carrefour en croix (parc à conteneur/déchetterie)	→	Prendre à D la rue du Forum, direction Assenois. Par la suite, négliger les chemins partant à gauche et à droite.
3,6	Entrée dans Assenois.	↑	Continuer tout droit à travers le village.
4,8	Dans le village, à la fin d'une descente, une rue part à G.	↑	Continuer tout droit. <i>Vous remarquerez à votre droite une salle de village « Au Tram ». Le chemin de fer vicinal (chemin de fer secondaire) ligne 618 Bastogne-Martelange passait ici. Cette section pourrait devenir également un jour un RAVeL qui nous éviterait les passages sur route.</i>
5,1	Presque à la fin du village d'Assenois, après une ferme en U, carrefour avec une chapelle.	←	Prendre à G vers Hompré et Salvacourt.
			<i>Remarque : les villages traversés n'ont pas de nom de rues, les habitations sont numérotées pour l'ensemble du village</i>

6,4	Entrée dans Salvacourt.	↑	Continuer tout droit dans le village.
6,8	Carrefour à la hauteur d'un abribus à gauche et d'une chapelle à droite.	↗	Continuer légèrement à D vers Hompré.
7,6	Entrée dans Hompré	↑	Continuer tout droit.
7,8	Village de Hompré, carrefour. En face de vous, une maison en briques rouges portant le n° 10.	←	Prendre à G vers « La Strange ». Un panneau un peu flottant sur un poteau à droite et un panneau caché par la végétation à gauche indiquent (Lac de) La Strange. Ne pas monter à droite vers l'église.
8,4	Carrefour en T juste après une maison jaune portant le n° 6.	→	Prendre à D vers La Strange. <i>Le vicinal venait de gauche. Vous êtes sur le site de l'ancienne gare vicinale de Hompré. Vous venez de traverser l'ancienne ligne, quasiment disparue dans les terrains avoisinants.</i>
9,0	Fourche	↗	Prendre la branche de D. Ne pas tenir compte du signal « sans issue » qui ne concerne pas ici les piétons et les cyclistes. <i>La route se place ensuite sur un léger remblai. Vous êtes sur l'ancien vicinal Bastogne-Martelange.</i>
9,5	Étangs de la Strange (étangs de pêche, cafétéria)	↑	Ne pas tenir compte de l'avis concernant les pêcheurs et les clients de la cafétéria. L'accès est aussi autorisé aux piétons et aux cyclistes empruntant le Pré-RAVeL.
9,7	Début du Pré-RAVeL	↑	Remarque: empiérement fin de qualité cyclable très variable sur 13 km. La progression se fait globalement sur l'ancienne ligne vicinale avec quelques écarts suivant les endroits. Sauf indication contraire, négligez quelques chemins partant à gauche ou à droite. Suivre les panneaux bleus « Piétons-cyclistes-cavaliers ».
13,0	Place de l'ancienne gare de Hollange	← → ←	Prendre à G la rue asphaltée (rue de la Gare, indiquée plus loin). Puis, dans la montée, fortement à D en direction de Burnon (indication à droite du carrefour). Après 200 m en forte descente, au pied d'une ligne à haute tension, on reprend le vicinal en oblique à G.

17,2	Entrée de Strainchamps  Après un pont, à la hauteur de la belle maison portant le n° 2 (ancien hôtel des voyageurs de la gare de Strainchamps), la rue oblique à gauche pour monter vers le village.	←  →	Après 100 m sur une rue asphaltée, carrefour où l'on prend à G vers le village (plaque d'entrée de localité, arrêt de bus).  Obliquer à D comme le faisait le vicinal. Chemin empierré (site de l'ancienne gare disparue) et suite en fond de vallée.
18,1	Après 900 m, débouché sur un chemin forestier venant de gauche.	↑	L'emprunter tout droit sur 100 m.
18,2	Au carrefour qui suit, le vicinal est privatisé sur 800 m. Il se résume à un sentier enherbé.	←  →	Prendre à angle droit à G un mauvais chemin de campagne en montée.  Après 50 m, continuer en montée vers la D.
18,8	Un chemin monte à G à la lisière d'un bois.	↑	Continuer tout droit en descente. Attention : chemin en très mauvais état.
19,2	Fin de la descente et juste avant une courte montée.	↗	Un accès à D côté rivière (deux bancs à cet accès), permet de reprendre le vicinal qui continue vers la G le long de la rivière, la Sûre.
20,4	On retrouve le chemin forestier de tout à l'heure (en meilleur état tout de même)	↑	Continuer tout droit.
20,6	Bodange. A gauche, au pied d'une maison blanche, le site de l'ancienne gare. En face, carrefour avec la route vers le village. Un hôtel à droite.	↑	On traverse cette route en longeant deux maisons et on reprend le vicinal juste en face dans un bois. On longe un camping en roulant sur une petite route asphaltée aménagée sur l'ancienne ligne vicinale.
21,9	Carrefour à Wisembach	↑	On continue tout droit sur le pré-RAVeL empierré.
22,7	On débouche sur une petite route asphaltée près d'une maison isolée.	→	On prend cette route vers la D (rue de la Gare, indiquée plus loin).
23,0	Carrefour en T en bordure du village de Radelange (commune de Martelange)	↗	Prendre à D. La rue oblique ensuite à G.

23,1	Carrefour à la hauteur du pont de Radelange (ancienne place de la Gare)	↑	Le vicinal continue en face sous forme d'un chemin piétons-cyclistes asphalté en bordure de la Sûre.
24,3	N848 (rue de Neufchâteau)	← ▲	Prendre la route à G. Prudence vu le trafic possible.
25,2		↗	Prendre à D sur un pont en bois qui franchit la Sûre. Reprise du Pré-RAVeL asphalté qui oblique à G après le pont.
25,5			Franchir une passerelle sur la Sûre.
		→	Prendre à D en longeant la rivière. Passage sous un pont (ancien vicinal vers Arlon), rester le long de la rivière. On longe un espace d'activités sportives.
25,9	Traversée d'un chemin bétonné en bordure du centre sportif. À droite, mise à l'eau des canoés. 	↑	Pour le centre de Martelange et la connexion vers le réseau des pistes cyclables du Grand-Duché de Luxembourg (PC), continuer tout droit le long de la rivière.
		←	Pour rejoindre le parking du Hall sportif (en cas de dépôt d'une voiture pour le retour), prendre à G le long d'un terrain de tennis. Le parking est à 100 m.

**Vers le centre**, après 500 m, débouché dans le parc communal de Martelange. Pour le centre, laisser une passerelle à G. Prendre à D puis tout de suite à G. Longer les bâtiments de la commune et du Parc naturel « Haute Sûre et Forêt d'Anlier ». À l'angle du parking, prendre encore à G pour sortir du parc communal. À la sortie du parc, à la hauteur d'une chapelle, prendre à D sur la N848 (rue de Radelange), puis à D (pont sur la Sûre), puis à G (Grand-Rue). À la fourche qui suit, laisser à D la rue qui monte vers l'église. Prendre la branche de G. 130 m plus loin, carrefour à feux avec la N4 (route d'Arlon). Tous les commerces à proximité.

**Suite vers le Grand-Duché de Luxembourg** : à ce carrefour à feux entre la Grand-Rue et la route d'Arlon, prendre à G vers Bastogne, puis tout de suite à D direction Diekirch et Ettelbrück. Vous entrez en territoire luxembourgeois. Prendre de nouveau tout de suite à D direction Haut-Martelange et Perlé. Suivre cette route (CR 311) sur 1,4 km en montée. Après ces 1,4 km, au panneau de sortie de Haut-Martelange, descendre à D en direction des anciennes ardoisières, puis tout de suite à G pour entrer sur la piste cyclable nationale PC 18. Vous êtes sur le réseau cyclable national du Grand-Duché.

Pour les PC luxembourgeoises, voir la carte Luxembourg By Cycle de l'association LVI : [www.lvi.lu](http://www.lvi.lu).